

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 48

Artikel: Constatation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il va bien sans dire que dans ce désir de rapprochement, il n'y a aucun sentiment offensif contre nos confédérés de langue allemande, au contraire. Il y a — il faut être franc — une petite précaution défensive, dont maintes circonstances nous ont démontré la nécessité.

Nos confédérés ne sauraient, du reste, nous reprocher de vouloir nous mettre en mesure de sauvegarder mieux, à l'occasion, nos droits et nos légitimes intérêts. A défaut du nombré, qui est le privilège de nos confédérés de langue allemande, nous aurions l'union et la solidarité.

Une autre raison en faveur de ce groupement, c'est qu'en assurant, au besoin, une sauvegarde plus efficace de nos justes droits et intérêts, il dissiperait les mécontentements et les ressentiments regrettables qui naissent de leur méconnaissance. Et moins nous croirons avoir sujet de nous plaindre les uns des autres, plus se resserreront les liens qui doivent unir *tous* les confédérés. On dirait d'une vérité à M. de la Palice ; mais c'est comme ça.

Un bon Suisse.

L'orthographe du sergent. — Deux soldats discutaient du genre du mot *équerre*.

— C'est un mot féminin, disait l'un ; on dit une *équerre*.

— Pas du tout, réplique l'autre, j'ai toujours entendu prononcer *un équerre* ; c'est masculin.

Survient le sergent-major. On le prend pour arbitre.

— Un moment, fait-il... le temps de consulter le dictionnaire.

Il ouvre le dictionnaire et lit : *Équerre, s. f.* : instrument pour tracer des angles droits, etc.

Expliquant alors les lettres *s. f.* à sa façon, le sergent dit aux soldats : « Mes amis, vous avez tous deux raisons, le dictionnaire dit : *s'est facultatif*. »

Les bons maris. — L'autre jour, X... va rendre visite à Z..., dont la femme est dangereusement malade.

Z... venait de souper et était encore dans la salle à manger.

— Comment ! s'crie X..., sévèrement, dans l'état de santé de votre femme, une bouteille de champagne vide sur la table !

— Soyez tranquille, répond Z..., elle n'en a pas bu.

DJANISTET DEIN LÈ Z'ALLEMAGNE

QUAND l'è que fut fro dâi z'écoule, Djanistet, lo valet à Nielliet, que l'avâi dan seize ans, sè dese dinse : « Rondzâ, ora que su grand, vu pas fêre quemet ein a tant que fant que pouant pas pire talematsi trâi mot de tutche. Mè, vu allâ appreindre bin adrâi l'allemand, qu'on dit que lo faut bin recordâ s'on vâo être on jâdoz dau Conset nationat. » Et quand Djanistet, que l'ètai on bocon l'acheintion à son père, l'avâi tramâ oquie lâi avâi pas à repipâ et rein de mè à bêzalâ ! L'ètai de ! Assebin sè père z'et mère l'ant laissi fêre et, on par de dzor aprî, Djanistet modâve po Berna.

Mâ, cô ète que l'a èta eimbâtè pè elliau grante tserrâire iô ne lâi coggessâi nion ? E-te pas de bi savâi que l'è noutron Djanistet. L'otâi talematsi et fêre dau fouêtro mâ lâi compregnâi pas mè que ma choqua. Et pu que l'avâi fam. Ne s'ètai pas pi remet on bocon derrâi lè tête du que l'ètai via de l'ottô et sè dit :

— Vu pas crèvâ de fam pè ce. L'è on par de centime dein ma catse-maille, vu atseta on bocon de pan por mon dîna.

Et sè met ein état de tsertsi onna bolondzeri, mâ diâbe lo pas qu'en trovâve iena. L'ètai bin marquâ su dâi z'einseigne : *Betquerâi*, mâ cein pouâve pas fêre : *Bolondzeri*.

Noutron corps tracîve adi, tracîve adi et jamé min de bolondzi. L'avâi bin assèyi de demandâ ài dzein iô pouâve allâ medzi, mâ atant dèmandâ à n'on tsin cô l'è sa bouna mie. Tot cein qu'on lâi respondâi l'è : « Ferschtounute » et Djanistet lâi compregnâi rein.

Adan lâi vint idée, du que la leinga ne servessâi à rein, de dèveza pè signo. Le chaute vè on gâpion que dzaquâve su la tserrâire, ein fasai était d'avâi bin fam. Sè betâve lè poeing dein lo mor et breinnâve lè deint po derre que voudrâi oquie à medzi. Lo gâpion, que l'ètai on tot malin grellet, quand l'è que vâi clli commerce lâi fa dinse : « Ferschtou ! komme iètze » et ie minne mon corps vè on ottô.

Mon Djanistet l'entre, atteind onna menuta. On galé monsu lâi vint démandâ que vosiâve. Lo valet à Nielliet refâ lo mimo metf : breinnâ lè deint et lè potte et sè betâ lo dâ dein lo mor. Adan lo monsu fa setâ Djanistet dèssu onna galéza chôla, lâi àvôre lo mor, et pu... rr... rau... lâi trâi onna deint.

Vo pouâide peinsâ se Djanistet l'a bramâ, et que l'a fâli payî oncora dou francs.

La mîma veilla, lo valet à Nielliet revêgnâi vè son père que fut bin ébahia de lo revêre.

— Quemet cein va-te que te revint dza ? que fâ lo père.

— Vu pas restâ dein elliau z'Allemagne, so respond Djanistet ; quand on lâu démande à medzi, vo trèzant lè deint.

MARC A LOUIS.

Chez le photographe. — Un brave homme, cédant aux sollicitations reitérées de sa famille se décide à se faire photographier, pour la première fois.

Au moment où l'artiste va pousser le cri traditionnel : Ne bougeons plus ! il se lève et s'écrie :

— Ah ! monsieur, remettions ça à un autre jour ; j'ai oublié mes bretelles. Mon portrait ne serait pas complet.

Au Tribunal. — Prévenu, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

— Rien, m'sieu le président ; je m'en rapporte à « l'équitation » du tribunal.

Définition. — Définition de l'hiver — c'est de l'actualité — par une jeune et jolie femme.

« L'hiver, c'est un deuil que la terre porte en blanc. »

POUR SAVOIR L'HEURE

— Il y a des gens, me dit ce soir-là mon excellent ami Marius, de Marseille, qui ont la manie de dépenser leur argent en ridicules futilités. Exemple : je jurerais qu'uñ jour ou l'autre vous avez fait les frais d'une montre. A quoi bon, je vous le demande ?

— Mais, pour savoir l'heure !

— Pour savoir l'heure ! Ah la voilâ bien, la réponse toute prête que j'attendais. Mais, trou de l'air ! il n'est nullement besoin d'une montre pour savoir l'heure et c'est un simple préjugé répandu par ces farceurs d'horlogers que de croire le contraire.

Tenez, pas plus tard que l'autre jour, un des grands fabricants de la Chaux-de-Fonds, à qui j'avais eu le plaisir de prêter un parapluie un soir d'orage, m'offrit en retour un superbe chronomètre 18 karats, valant au bas mot 1200 francs.

Vous vous figurez peut-être que je l'ai accepté ?

— Pas du tout.

J'ai refusé. Par principe. Car avec les principes, voyez-vous, il faut être inébranlable. Ça ne rapporte pas grand' chose si vous voulez, mais c'est égal, il faut être inébranlable.

Tout de même, ça l'a un peu estomaqué, mon Chaux-de-Fonnier.

Et il m'a demandé des explications.

C'est bien simple, lui ai-je répondu. Tenez, je ne possède pas de montre et pourtant je suis comme l'Observatoire : je sais toujours l'heure en été.

Il crut que je plaisantais. Or, à Marseille on ne plaisante jamais, jamais, pas plus qu'à Tarascon d'ailleurs. Je repris :

— Ainsi, la nuit. Mettez que je dorme comme un petit ange innocent. Soudain, je sens un bras se glisser insidieusement autour de ma taille.

— Tiens, que je me dis aussitôt, voilà ma chère petite Margoton qui a son cauchemar. Il est 2 h. 15 !

Je l'embrasse sur son joli front de reine et je me rendors. Tout à coup, je reçois un grand coup de pied dans les os. Et je pense :

— Voilà Margoton qui s'éveille. Il est 6 h. 35. Jusqu'à 7 h., mon vieux Marius, tu as encore vingt-cinq bonnes minutes pour rêver à toutes les belles choses de la nature !

Le jour, c'est encore plus simple. Il y a la petite bonne — elle n'est vraiment pas mal, vous savez ! — qui débouche tous les jours à 9 h. 27 de la rue Thubaneau, sur la Cannebière ; le perroquet de la pipelette du coin qui, à 10 h. 18 exactement, se met à injurier les locataires. Il y a encore mon chef de bureau qui commence à brosser son chapeau et son habit à 11 h. 03 pour être prêt à partir à midi, etc., etc. Mille incidents enfin qui me renseignent sur la fuite rapide et combien regrettable du temps.

Mais mon Chaux-de-Fonnier n'était pas encore convaincu.

— Fort bien, me dit-il, mais quand, comme aujourd'hui, vous vous trouvez à l'étranger. Comment vous y prenez-vous ?

— Comment je m'y prends, que je lui réponds. Ça n'est pas compliqué, allez ! Tenez, nous sommes en Suisse, pas vrai. Eh bien ! je vais vous dire l'heure quand même. Comme je sens la moutarde me monter au nez, il doit être 6 h. 28.

— Parfaitement, qu'il me fait, mon Chaux-de-Fonnier. C'est bien cela. Mais comment diable...

— Pas malin, que je lui rétorque. C'est l'heure où chaque jour, à Marseille, ma belle-mère me reproche de rendre sa fille malheureuse ! Alors, n'est-ce pas ?...

M.-E. T.

La moindre des femmes.

Le roi Frédéric-le-Grand, on le sait, ne voulait que des géants dans son armée. David à Jules des Flaugères lui eût plu. C'est l'homme le plus grand de sa commune, et aussi le mieux fait. Par un de ces contrastes assez fréquents, sa femme est une poupe mesurant tout au plus trois pieds six pouces.

— Dites donc, David, lui demandait un de ses voisins, comment avez-vous fait de vous choisir une compagne aussi petite ?

— Je n'ai voulu longtemps ni des unes ni des autres, vous le savez bien. Mais, chez nous, on me disait tout le temps : « David, il faut te marier ! » Alors, que voulez-vous, à la fin des fins, il a bien fallu. Seulement, je me suis dit : « Prenons la moindre. »

Macabre. — Après une exécution capitale :

— Malgré tout, fait un spectateur, le condamné faisait une drôle de tête en montant à l'échafaud.

— Dame ! l'émotion est bien permise, en pareil cas, car c'est toujours un début.

Constatation. — Tout le monde est persuadé qu'il est très difficile de mourir ; cependant tout le monde s'en tire.